

TRANSPORT ADAPTÉ

Demande d'inscription pour l'année 2020/2021

À retourner avant le 30 juin 2020

Élève

Nom :
Prénom :
Rue :
Lieu-dit :
Commune :
Date de naissance :

Représentant légal ou responsable

Nom :
Prénom :
Rue :
Lieu-dit :
Commune :

Merci d'indiquer les coordonnées auxquelles vous contacter

Email :
Tel : Portable :

➔ À compter du 1^{er} juin, vous pourrez effectuer votre inscription en ligne sur transportadpte.deux-sevres.fr

Scolarisation 2020/2021

• **ÉTABLISSEMENT** : (Préciser collège, lycée, professionnel, agricole...)

Nom de l'établissement :

Commune :

• **NIVEAU DE SCOLARITÉ ULIS** :

Primaire :

Classe

.....

Forfait annuel

100 €

Collège :

.....

125 €

Lycée :

.....

150 €

Études supérieures :

.....

150 €

Informations

Fauteuil électrique Fauteuil Léger pliant

Information complémentaire nécessaire pour le transport :

Rythme scolaire prévu

	L	M	Me	J	V		D
Aller							
Retour							

Demi-pensionnaire

Interne

Arrêt existant proche de votre domicile :

Cadre réservé à l'administration

Fait à : le :

Parents

Signature :

Assistant familial : MDE DEF

Famille d'accueil

Autres :

DEMANDE D'INSCRIPTION

À la rentrée scolaire 2020/2021, vous souhaitez que votre enfant utilise les transports adaptés du Département des Deux-Sèvres.

Pour obtenir un titre annuel, merci de compléter précisément le verso de cet imprimé.

Afin de vous garantir le traitement de votre dossier dans les meilleurs délais, merci de nous retourner l'inscription de votre enfant **avant le 30 juin 2020**.

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX FORFAITS

➤ ÉLÈVES DE MATERNELLE OU PRIMAIRE :

Part restant à votre charge : 100 €

➤ COLLÉGIENS :

Part restant à votre charge : 125 €

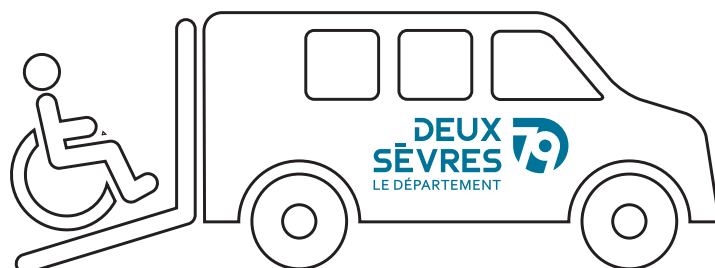
➤ LYCÉENS, ÉTUDIANTS :

Part restant à votre charge : 150 €



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE,
N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER
DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES**

Transport Scolaire Adapté
74 rue Alsace Lorraine - CS 58880 - 79028 NIORT Cedex
Tél : 05 17 18 81 71
transcoladapt@deux-sevres.fr



Les informations recueillies sont enregistrées par le Département des Deux-Sèvres dans un fichier informatisé. Le traitement a pour finalité l'organisation du service de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires, mis en œuvre dans le cadre des articles R.3111-24 et suivants du code des transports.

Les données recueillies concernent l'identité et les coordonnées du bénéficiaire et de son représentant légal, le handicap dont le bénéficiaire est affecté, les informations sur la scolarité du bénéficiaire et les modalités d'organisation des déplacements. Ces informations sont destinées aux services départementaux en charge de l'organisation du service, aux entreprises de transport réalisant le service pour le compte du Département et, le cas échéant, à certains départements limitrophes. Les informations sont conservées pour une durée d'un an, puis traitées conformément aux prescriptions des Archives Départementales dans le respect du Code du patrimoine.

Au terme de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant par courrier le Délégué à la protection des données du Département des Deux-Sèvres, Maison du département, Mail Lucie Aubrac, CS 58880, 79028 Niort Cedex.